

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T01554
Adresse du site	69, boulevard Brune	Hauteur	R+9 (31.10m)
Bailleur de l'immeuble	CDC Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site : 3 antennes 2G/3G/4G + réservation antenne (3)		
Complément d'info	Résidence concernée : 65 à 75 bd Brune		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/08/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/08/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	12/11/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, l'opérateur souhaite renforcer son équipement antenne. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 130° et 240° et 3 antennes de réserve (non fonctionnelles).		
Distance des ouvrants	4,6 et 5,8 en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	10° < 3V/m - 130° < 2V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

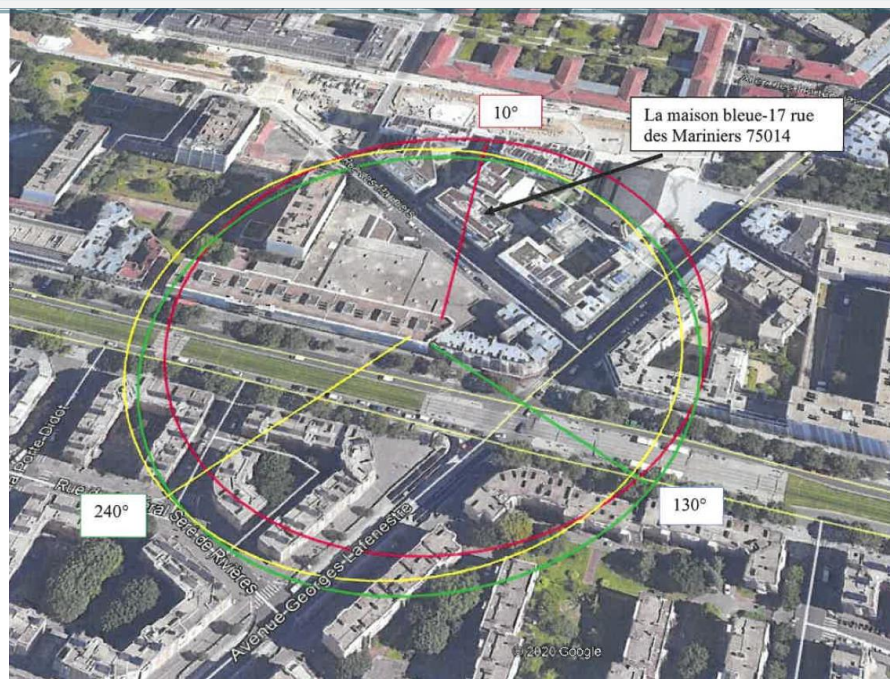
Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes de 2,10 m et 3 antennes en réserve non fonctionnelles de 0,90 m. Les antennes seront installées sur mât contre l'accroître.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34.80m

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable ☐

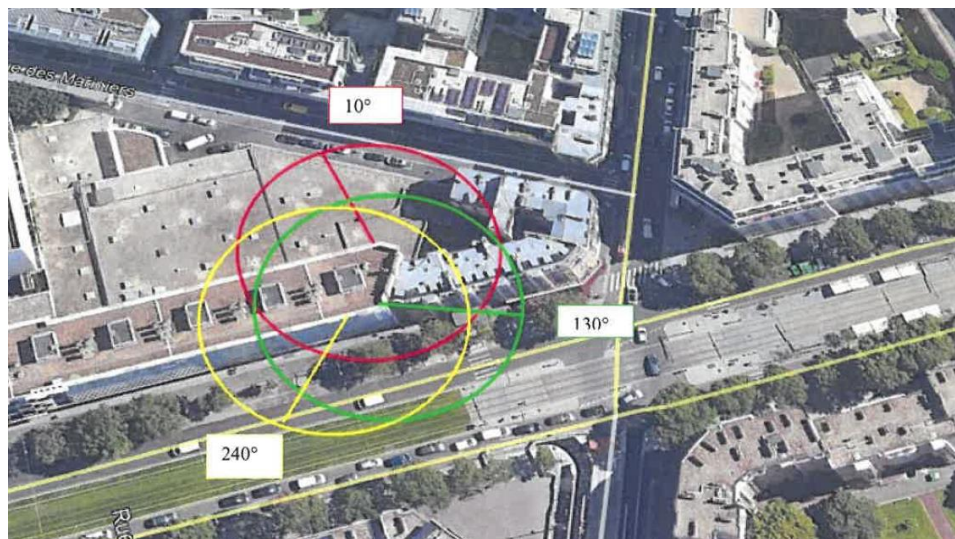
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil des Jeunes enfants	17 rue des Mariniers 75014	R+4	Oui	48.58m.	1.11

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

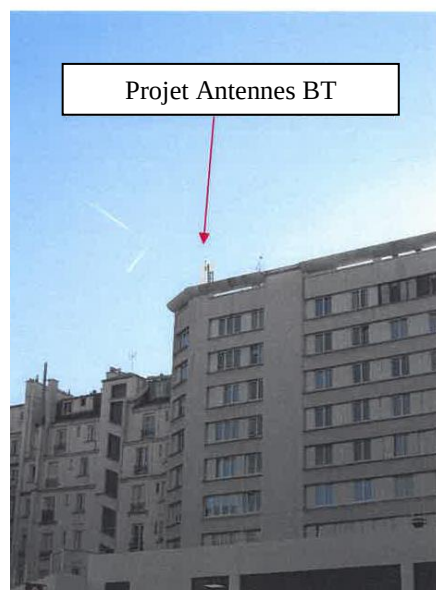
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (1 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

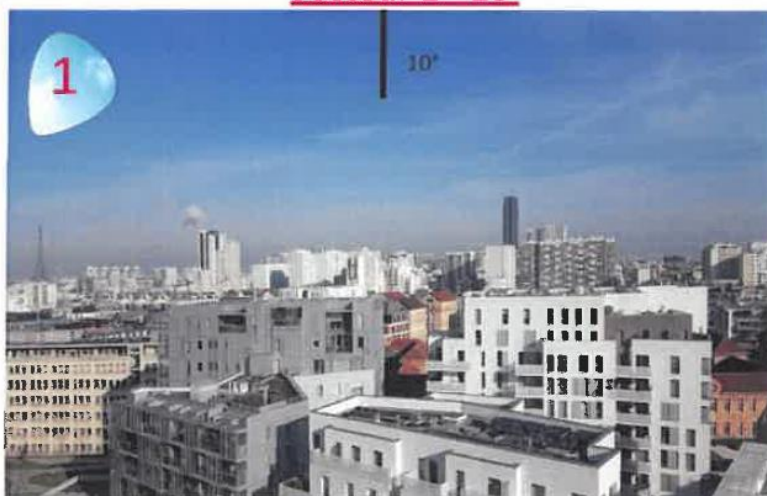
Vue des Antennes Avant/Après

ETAT DE L'EXISTANT ET PROJETTE



Vue des Azimuts

Secteur 1 - 10°



Secteur 2 - 130°



Secteur 3 - 240°

